

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024 à 18h00

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 juillet, le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors dûment convoqué le vendredi 5 juillet 2024, s'est réuni à dix-huit heures en session ordinaire dans la Salle de la mairie de Saint-Julien-en-Vercors.

Membres en exercices: 9

Présents :7

Présidence: FILLET Pierre-Louis,

Conseillers municipaux: BAUDRIER Marie-Odile, THIAULT Claudine, BERTHUIIN Joël, CHATELAN Françoise, MILLON Gabin, REIN Murielle,

Excusée: BARTHE Touria

Absent: DROGUE Christophe

Nombre de votants: 7

Secrétaire de séance: BAUDRIER Marie-Odile

Autre personne présente: LEONARD Maylis (secrétaire de mairie)

Ordre du jour :

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 17 juin 2024

2 Budget

Décision modificative sur le budget principal

3 Fonctionnement du conseil municipal

Point sur les commissions municipales

4 Ecole

Tarif périscolaire rentrée 2024 2025

Retour sur le conseil d'école du 25 juin

Point sur la commission école du 2 juillet

5 Bâtiments et terrains communaux

Point sur la rencontre avec Carapace Habitat du 26 juin

Révision loyer appartement Presbytère

Programme estival menus travaux sur les bâtiments

Utilisation du jardin de village

6 Eau assainissement

Réservoir des Orcets

7 Déploiement de la fibre

Proposition de conventionnement avec ADN

8 Voirie

Programme de travaux

9 Intercommunalité

Comité des mobilités

10 Parc Naturel Régional du Vercors

Nouveau périmètre 2024/2039

11 Point divers

Demande pour installation de ruches sur le territoire communal

Conventionnement avec le refuge des Berauds

Pierre-Louis Fillet ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 17 juin 2024

Le procès verbal du conseil municipal du lundi 17 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 Budget

Décision modificative sur le budget principal

Suite à la décision du conseil municipal d'acter les travaux d'électricité dans les bâtiments communaux, il faut budgétiser la somme des travaux d'un montant de 4 332€ HT soit 5 318.40€ TTC. Ces travaux devraient être subventionnés à 60% par le département de la Drôme.

3 Fonctionnement du conseil municipal

Point sur les commissions municipales

Sans objet pour ce conseil.

4 Ecole

Tarif périscolaire rentrée 2024-2025

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le tarif du périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2024-2025. Après avis de la commission école il est proposé un tarif à 2.50 euros de l'heure au lieu de 2.20 euros. En effet il est nécessaire comme l'an passée d'augmenter légèrement le tarif pour pallier à l'augmentation des charges de personnel et de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

-APPROUVE la proposition de tarif de 2.50 euros de l'heure qui sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

Retour sur le conseil d'école du 25 juin

Projets communs:

Sortie à la médiathèque sur le thème des Jeux Olympiques, Printemps des poètes, atelier cuisine, spectacle de musique avec les 3 classes, exposition des travaux d'arts plastiques dans l'école maternelle et sous le préau de la crèche le jour de la kermesse, spectacle de cirque proposé par la Cie des Souffleurs et cycle natation pour les élèves de cycles 1 et 2.

Projets École maternelle :

Suite et fin du projet boulangerie, séance de cinéma avec des petits courts métrages sur le thème du loup, visite à l'artsolite et l'arbre à fil le vendredi 5 juillet

Projets École élémentaire :

Séance de cinéma, rencontre sportive entre les écoles du Royans et du Vercors en Rugby, interventions sur les gestes de premiers secours ont été faites dans les 2 classes par l'infirmière scolaire.

-Préparation des 2 classes à la commémoration du 3 juillet 1944 : chant des pionniers, chant des partisans et lecture de textes.

-Participation aux décorations pour le « Grand Bazar de St Martin

Classe de cycle 2 :

- Visite de l'exposition de peintures et sculptures « De la mer à la montagne » à la grange
- Séjour à Lyon du 21 au 23/05

Classe de cycle 3 :

- projet de la mare avec les élèves de CM et interventions de la LPO :
- Visite de journalistes et article rédigé dans la revue WE demain.
- Visite du musée de la résistance le 5 juillet.

Rentrée 2024-2025 : effectifs

Maternelle : 26 enfants

Elémentaire : 33 élèves

classe de cycle 2 (CP-CE1-CE2) : 17 élèves, classe de cycle 3 (CM1-CM2) : 16 élèves

Point sur la commission école du 2 juillet

-Présentation des nouveaux tarifs de la cantine

Les tarifs pour les QF inférieurs ou égaux à 1000 ne changent pas.

Pour les QF de 1001 à 1500, prix du repas 4.07€ (Saint-Julien), 4.08€ (Saint-Martin)

QF supérieurs à 1500, prix du repas 4.92€ (Saint-Julien), 5.13€ (Saint-Martin)

-Les délégués de parents ont fait un sondage auprès des parents sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine. A part une ou 2 remarques individuelles, 95% des parents très satisfaits

-Des travaux sont à prévoir dans les locaux des deux écoles, à Saint-Martin travaux dans la cour et projet de créer un bureau pour la directrice, à Saint-Julien de menus travaux dans le bureau et le dortoir.

-Suite aux remarques concernant la mezzanine de la salle du Fouillet, une visite de prévention par le SDIS de la Drôme interviendra prochainement.

5 Bâtiments et terrains communaux

Point sur la rencontre avec Carapace Habitat du 26 juin

Les élus valident le plan proposé par Carapace Habitat pour les travaux à réaliser dans l'appartement situé au rez de chaussée du 35 chemin du Pas du Fouillet.

Révision loyer appartement Presbytère

Suite aux travaux qui vont être réalisés dans l'appartement, il est proposé d'augmenter le loyer.

Le montant du nouveau loyer appliqué décidé par les élus sera de 426.30€

Programme estival menus travaux sur les bâtiments

L'agent technique va réaliser des travaux dans les locaux de l'école notamment le remplacement du sol du couloir et différents petits aménagement demandés par les agents et l'enseignante.

Concernant les menuiseries qui avaient été poncées mais jamais repeintes (mairie et salle du Fouillet) ces travaux sont prévus mais ne seront sans doute pas réalisés dans l'été.

Utilisation du jardin de village

Suite à plusieurs demandes d'utilisation du jardin et surtout de l'appentis pour des événements familiaux (anniversaires,..) les élus ont décidé de ne pas établir de réglementation d'utilisation des lieux. A charge pour les personnes qui organisent un événement de respecter le fait que le jardin reste un espace public ouvert à tous, et surtout de respecter la réglementation propre au jardin et le bien être des habitants alentour.

6 Déploiement de la fibre

Proposition de conventionnement avec ADN

Le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention avec ADN pour la mise en place d'un boîtier de raccordement à la fibre au 6 rue de la Bascule.

7 Eau assainissement

Réservoir des Orcets

Suite à des résultats d'analyses non conformes de l'eau du réservoir des Orcets après les prélèvements du 11 juin 2024, un traitement à l'aide de pastilles d'eau de javel a été réalisé. Les nouvelles analyses réalisées le 24 juin par le laboratoire Carso ont présenté des résultats conformes et une qualité de l'eau

propre à la consommation. Il semble que la mauvaise qualité de l'eau ait résulté en partie d'un défaut d'entretien en plus des problèmes de casse sur le réseau.

8 Voirie

Programme de travaux

L'entreprise Cheval doit fournir un devis pour la reprise de certaines parties de voirie communale, notamment chemin des Combettes, impasse de Pré Jourda, nids de poule du parking Nord.

9 Intercommunalité

Comité des mobilités

LA CCRV a fait paraître un guide pratique pour tous les types de déplacements sur le Royans Vercors. Celui-ci est téléchargeable sur le site de la CCRV ou sur le PanneauPocket de la commune.

10 Parc Naturel Régional du Vercors

Nouveau périmètre 2024/2039

Le nouveau périmètre du Parc englobe à présent 98 communes, l'élargissement concerne essentiellement les communes du Piémont ouest.

11 Point divers



Demande pour installation de ruches sur le territoire communal

Les élus émettent un avis favorable pour l'installation de 5 à 10 ruches par un particulier sur la plaine d'Herbouilly sous le virage du Belvédère.

Conventionnement avec le refuge des Berauds

Le conseil municipal prend la décision de conventionner avec le refuge des Berauds à Romans sur Isère pour lutter contre les chiens et chats errants.

Le Maire, FILLET Pierre-Louis

La secrétaire de séance, BAUDRIER Marie-Odile

